

Etude sectorielle de l'Insee sur l'organisation de foires et salons



Publié le 20/03/2019

L'Insee vient de réaliser une analyse du secteur de l'organisation de foires et salons. C'est le code NAF rassemblant une grande majorité des entreprises de notre filière.

Cette étude sur 10 ans confirme la belle évolution de notre secteur avec une croissance de 4,5% par an liée au volume d'activité.

Avec un taux de marge en moyenne de 30%, les entreprises surpassent les résultats de celles du secteur des services aux entreprises. Il en est de même pour la rentabilité du secteur qui est de 23%. Par contre, le taux d'investissements corporels est plus faible avec un taux de 13% (identique en 2016 et 2006) dans notre secteur que celui des entreprises non financières (21% en moyenne).

Ils notent également que notre secteur emploie plus de cadres et de professions intermédiaires, plus de femmes que d'hommes et plus jeunes que la moyenne. On notera également un dernier point benchmark : la France est 2ème au sein de l'UE en terme de chiffre d'affaires après l'Allemagne. Mais en analysant la valeur ajoutée par salarié en équivalent temps plein, la France possède le plus fort taux moyen (90 000€) devant le Royaume-Uni (80 000€) et l'Allemagne (79 000€).

[Pour accéder à l'étude](#)

[Insee Premiere – secteur des foires et salons](#) from [Constance Marsilli](#)